

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

Le rapport intermédiaire du commissaire a été envoyé aux juges du concordat et porté à la connaissance des créanciers

Küsnacht-Zurich, le 15 mars 2002. Au cours de la semaine de référence, le commissaire de SAir-Group, SAirLines, Flightlease AG et Swissair Schweizerische Luftverkehr AG, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, et son équipe ont rédigé, parallèlement à leurs activités courantes, le rapport intermédiaire aux créanciers et aux juges du concordat. Le rapport a été envoyé aux juges du concordat et porté le 13 mars 2002 à la connaissance des créanciers et d'autres milieux intéressés, en langue allemande, sur le site Web du commissaire (www.sachwalter-swissair.ch). Les traductions (français/anglais) devraient être disponibles le lundi 18 mars 2002. Elles seront alors immédiatement chargées sur le site Web.

Dans ce rapport intermédiaire, le commissaire décrit les principales activités depuis sa nomination. Il prend notamment position sur le déroulement futur du projet Phénix + dont il estime qu'il pourra être mis en œuvre conformément aux prévisions, du moins en ce qui concerne Swissair. Par ailleurs, il décrit les processus entrant en jeu lors de la cession d'actifs ainsi que les affaires restant à régler dans ce domaine. Il établit un premier bilan intermédiaire de l'appel aux créanciers et de l'enquête sur les responsabilités. En outre, il ouvre des perspectives quant la suite de la procédure, considérant qu'une prolongation de six mois des sursis concordataires sera nécessaire. Enfin, l'annexe au rapport intermédiaire contient des tableaux présentant les actifs et les passifs (états) de SAirGroup, SAirLines, Swissair Schweizerische Luftverkehr AG et Flightlease AG au 5 octobre 2002.

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88